



# Les jeunes et l'Europe

Axe 1 :  
Politiques éducatives & innovation : penser l'Europe de  
demain

## Introduction

### L'enjeu de l'éducation en Europe

En 2018, l'Europe est un projet qui souffre énormément du manque d'engagement des jeunes, notamment sur la politique et plus particulièrement sur les élections. Pourtant, l'Europe est de toute évidence un enjeu crucial pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur de peser dans un monde où de grandes puissances telles que les États-Unis, la Chine, etc. occupent une place de plus en plus importante.

Le développement des technologies et les évolutions du monde rendent également indispensable pour l'économie et l'industrie de tous les pays Européens de se doter d'une population bien formée notamment sur les filières scientifiques, techniques et d'ingénierie. Cela nécessite notamment de garantir à l'ensemble de la population un accès libre à un enseignement de qualité. Pourtant l'évolution démographique des États membres nous oblige à faire face à différentes formes de sélection, et c'est donc un enjeu auquel l'Europe doit faire face.

Enfin, on constate au sein de l'espace Européen beaucoup de disparités entre les méthodes et la qualité des formations, certains pays proposent des pratiques qui semble plus efficaces que celles qui se développent au niveau national en France, et le développement des échanges avec l'Europe permettra de mutualiser les bonnes pratiques.

### Les défis à surmonter

Afin de développer des politiques éducatives Européennes, la mise en place de structures permettant d'une part d'améliorer la communication entre les établissements d'enseignement et d'autre part de développer la lisibilité des formations et services disponibles pour les étudiant.e.s et les entreprises est nécessaire.

Il faut également être en mesure de reconnaître entre les pays membres la valeur de diplômes conçus différemment tout en préservant la diversité de l'offre de formation. De même, la diversité des langues utilisées dans l'espace Européen pose la question importante de l'enseignement linguistique qui doit s'adapter aux besoins professionnels de l'étudiant.e.

Enfin, favoriser les échanges et la mutualisation des pratiques nécessite de faciliter la mobilité internationale, ce qui suppose notamment d'aider les personnes



concernées à surmonter des problèmes de coût et le manque d'informations ou d'accompagnement.

## Résumé

1. Développer des regroupements d'universités internationaux.
2. Créer des plate-formes de stage à l'échelle Européenne.
3. Développer un référentiel de compétences en partenariat entre les établissements et les entreprises d'Europe.
4. Avoir un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur garantissant un accès à toutes les universités d'Europe.
5. Développer des partenariats de mobilité internationale.
6. Créer un système d'Œuvres universitaires Européen.
7. Développer des bourses Européennes.
8. Créer un pass culturel Européen.
9. Développer les transports publics Européens.
10. Communiquer sur les dispositifs d'aide à la mobilité existants.
11. Développer des UE à distance.
12. Ne pas imposer la mobilité.
13. Développer l'enseignement de langues différentes (et pas seulement l'anglais).
14. Permettre à l'étudiant·e de renforcer le plus tôt possible le poids des langues dans son enseignement.
15. Adosser l'enseignement des langues aux apprentissages disciplinaires.
16. Mettre en place une évaluation basée sur les compétences.
17. Inciter le développement d'une approche-programme et de l'approche par compétence.
18. Prendre en compte l'expérience internationale dans la carrière des enseignant·e·s.
19. Développer l'évaluation des formations en associant les étudiant·e·s.

## Des structures pour l'enseignement supérieur Européen

Afin de développer des politiques éducatives Européennes, la mise en place de structures permettant d'une part d'améliorer la communication entre les établissements d'enseignement et d'autre part de développer la lisibilité des formations et services disponibles pour les étudiant·e·s et les entreprises est nécessaire.

Dans le premier but, le **développement de « Com(UE)<sup>2</sup> »,** d'« universités Européennes », de « campus Européen » ou plus généralement de groupements d'universités et d'établissements internationaux est une piste intéressante. Sur l'axe Franco-Allemand, l'exemple du campus Européen Eucor est édifiant, en regroupant



deux universités Françaises (Strasbourg, Haute-Alsace), deux universités Allemandes (Basel, Freiburg) et un institut Suisse (Karlsruher Institut für Technologie).

Dans le deuxième but, la possibilité de mettre en place des **plates-formes de stages à l'échelle Européenne** permettrait à la fois de proposer aux étudiant.e-s un service utile dans leur recherche de stage mais également de favoriser des échanges internationaux dès les études.

En matière de structuration des formations, il est nécessaire d'aller plus loin que le système actuel de licence-master-doctorat et que la reconnaissance des ECTS, en développant un **référentiel de compétences reconnu à l'échelle Européenne**. Un tel **référentiel abrevé en partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur Européen et les employeurs** et employeuses des différents pays de l'Union permettrait à la fois une reconnaissance dans le parcours des étudiant.e-s des expériences internationales, et une meilleure lisibilité pour les entreprises des différents diplômes.

Les **diplômes d'accès à l'enseignement supérieur** (comme, en France, le baccalauréat), doivent également pouvoir garantir à l'échelle internationale un socle de compétence qui permette de poursuivre ses études dans un autre pays Européen.

Enfin, le système spécifiquement Français de séparation entre le monde universitaire et celui des grandes écoles n'est pas nécessairement pertinent car le système de grandes écoles repose sur des logiques de sélection qui exclut de fait certaines classes de la société, et qui ne convient pas à beaucoup d'étudiant.e-s qui peuvent, par des **formations plus accessibles**, acquérir des compétences utiles au monde du travail.

## En résumé

Développer des regroupements d'universités internationaux.

Créer des plateformes de stage à l'échelle Européenne.

Développer un référentiel de compétences en partenariat entre les établissements et les entreprises d'Europe.

Avoir un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur garantissant un accès à toutes les universités d'Europe.

## Favoriser la mobilité étudiante

En matière de mobilité étudiante, l'Union Européenne a déjà permis de considérables avancées, notamment avec le dispositif Erasmus qui permet de rendre la mobilité étudiante en Europe particulièrement simple.

Le principal obstacle à la mobilité en Europe est le coût, et le manque d'information et d'accompagnement.



Une piste d'amélioration consisterait à développer des **partenariats internationaux entre universités**. Un système **d'œuvres universitaires à l'échelle Européenne**, et le développement de bourses ou de pass culturels Européen-ne-s pourrait également permettre de financer les étudiant-e-s expatrié-e-s. Enfin, une promotion plus large de la mobilité doit être mise en place et une **meilleure communication des dispositifs** d'aide à la mobilité doit être développée.

La mobilité pourrait également être favorisée en réduisant l'impact des transports, soit avec des **services de transport** Européens publics, soit avec des **UE pouvant être suivis à distance**.

Pour autant, il ne semble pas pertinent d'inclure obligatoirement la mobilité dans les parcours : **elle doit rester un choix de l'étudiant-e** et pas un impératif.

## En résumé

- Développer des partenariats internationaux.
- Créer un système d'Œuvres universitaires Européen.
- Développer des bourses Européennes.
- Créer un pass culturel Européen.
- Développer les transports publics Européens.
- Communiquer sur les dispositifs existants.
- Développer des UE à distance.
- Ne pas imposer la mobilité.

## Dépasser la barrière de la langue

Avec le développement de l'Europe, les emplois internationaux se développent également, ce qui pointe la faiblesse de l'enseignement des langues dans les formations scientifiques qui ne permet pas l'acquisition du vocabulaire technique.

Il semble indispensable de **renforcer très tôt l'enseignement de plusieurs langues**, dès le primaire et jusqu'au supérieur, en proposant des **options de renforcement facultatives** (dispositif Abibac, sections européennes, etc.) **en laissant aussi la possibilité aux étudiant-e-s** de se contenter de moins pour se concentrer sur les enseignements disciplinaires.

Par ailleurs, l'organisation des enseignements des langues dans l'enseignement supérieur ne répond généralement pas aux besoins linguistique des étudiant-e-s et constituent des points morts de la formation.

Une approche trop scolaire ou adossée à la culture générale (séries, films, presse, etc.) n'est pas pertinente pour les filières scientifiques dans le supérieur. À l'inverse, l'interaction et l'adossement de la formation en langue sur les enseignements



disciplinaires est à favoriser pour faciliter **l'acquisition du vocabulaire technique et des compétences pratiques.**

## En résumé

- Développer l'enseignement de langues différentes (et pas seulement l'anglais).
- Permettre à l'étudiant-e de renforcer le plus tôt possible le poids des langues dans son enseignement.
- Adosser l'enseignement des langues aux apprentissages disciplinaires.

## Méthodes d'enseignement

L'approche par compétences est à développer pour valoriser à la fois les savoir, savoir-faire et savoir-être, notamment en mettant en place un référentiel commun entre les universités et les entreprises et une évaluation basée sur les compétences. Pour favoriser l'acquisition de compétences, le développement d'une approche par programmes devrait également être encouragé par les institutions Européennes. Dans les filières scientifiques, cela n'amène pas nécessairement à supprimer l'aspect académique « traditionnel » des cours dans la mesure où les connaissances occupent une place particulièrement importante dans cette filière mais à penser en plus à de nouvelles approches.

Enfin, pour parvenir à améliorer la qualité des enseignements, l'Europe de demain pourrait **travailler à la formation des enseignant-e-s.**

La mobilité internationale des enseignant-e-s est à valoriser, via une prise en compte de l'expérience de formation internationale des enseignant-e-s.

Une **réflexion Européenne** sur les dispositifs de formation des enseignant-e-s serait également souhaitable, quitte à ne pas uniformiser les pratiques. La **liberté des universités à définir leur propre politique de formation** des enseignant-e-s est importante, mais un **socle commun de compétences en pédagogie pour le recrutement des enseignant-e-s** est une piste à explorer tout en préservant la liberté des universités de définir leur propre formation.

Le développement de **l'évaluation des enseignements notamment par les étudiant-e-s** et la prise en compte de celle-ci est un autre enjeu sur lequel l'Europe pourrait harmoniser les pratiques pour développer l'innovation pédagogique.

## En résumé

1. Créer un référentiel de compétence commun entre les universités et les entreprises.
2. Mettre en place une évaluation basée sur les compétences.
3. Inciter le développement d'une approche-programme et de l'approche par compétence.



# AFNEUS

Les étudiant.e.s en sciences

4. Prendre en compte l'expérience internationale dans la carrière des enseignant.e.s.
5. Développer l'évaluation des formations en associant les étudiant.e.s.